YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2006

DELIBERATION N° 2006/11/1150

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Yerrois Opération Villages Roumains.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que pour l'aider à continuer de tenir le point de restauration sur les brocantes de la Ville, l'Association Comité Yerrois Opération Villages Roumains sollicite la Commune pour l'attribution d'une subvention,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer uns subvention exceptionnelle de 730 € au Comité Yerrois Opération Villages Roumains,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 29-11-06
et de la publication le 30-11-06
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

HÔTEL DE VILLE
60, rue Charles de Gaulle – 91330 Yerres Cedex – Tél. : 01 69 49 76 00 - Fax : 01 69 48 63 98
Site internet : www.yerres.fr - Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Député-Maire